## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**



Mardi 6 décembre 2022

## LA HAUSSE DU PASSE NAVIGO CONTENUE À 84,10€

Valerie Pécresse se félicite, pour tous les usagers franciliens, que l'État ait enfin pris conscience de la gravité de la situation des transports en Île-de-France.

Depuis des mois, elle se bat pour trouver 950 millions d'euros de recettes supplémentaires pour 2023 et limiter au maximum la facture des voyageurs, sans baisser l'offre de transport ni les investissements.

La réponse de l'Etat est bienvenue mais elle reste ponctuelle et partielle.

Ponctuelle car elle ne résout pas sur la durée les besoins de financement des nouvelles lignes et des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 qui s'élèvent à 1,2Mds et pour lesquels Édouard Philippe s'était engagé à attribuer à Île-de-France Mobilités des ressources fiscales pérennes.

Partielle car si elle permet de financer pour 2023 toutes les dépenses imposées par l'État à Île-de-France Mobilités – Pré-exploitation du Grand paris Express, d'EOLE, des Jeux Olympiques – elle ne permettra pas de limiter autant qu'elle le souhaitait et comme elle l'avait proposé la hausse du Navigo.

Valerie Pécresse rappelle que l'Etat a bloqué son plan de juste partage de l'effort entre les trois financeurs franciliens des transports - collectivités, voyageurs et entreprises- qui aurait permis de fixer le tarif du Navigo à 80,80 euros.

Demain grâce aux efforts d'économies d'Île-de-France Mobilités, de la SNCF et aux réfactions de charge de la RATP, grâce à la hausse des contributions de la région Ile-de-France, de la ville de Paris et des départements franciliens toutes tendances confondues, et avec cette subvention de l'Etat, la hausse du Passe Navigo pourra être contenue à 84,10 euros.

Compte tenu de l'ampleur de la hausse du prix des transports à laquelle Île-de-France Mobilités est contrainte, Valerie Pécresse demande aux employeurs publics et privés d'Île-de-France qui le peuvent d'augmenter leur part de remboursement employeur de 50% à 75% du Passe Navigo de leurs salariés.

La région Île-de-France quant à elle fera voter cette prise en charge à 75% dans son budget dès la semaine prochaine. (NB : Plus de 90% des utilisateurs du Passe Navigo bénéficient d'une prise en charge à 50% de leur abonnement par leur employeur).

Valérie Pécresse rappelle à nouveau aux opérateurs SNCF et RATP leur obligation de remonter l'offre de transport à 100% et d'améliorer la qualité de service ainsi que l'information voyageur.

Pour éviter à l'avenir qu'une telle situation de crise ne se reproduise et pour trouver des sources de financement pérennes, équitables et franciliennes pour toutes les nouvelles offres de transports qu'Île-de-France Mobilités devra financer à partir de 2024, Valérie Pécresse réunira des assises du financement des transports franciliens 2024-2030 d'ici la fin du mois de janvier conformément à la décision du Conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités de novembre dernier.

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**



Après les prolongements de métro ligne 4 et 12 et la nouvelle ligne de tram T13 achevées en 2022, Île-de-France Mobilités va achever le remplacement des métros, trains et RER (plus d'un train sur deux a déjà été changé ou rénové et nous poursuivons l'effort. Dans les années qui viennent, deux tiers des métros seront également renouvelés). Concrètement, la conception des nouveaux RER B à deux étages commence dès le mois de janvier 2023, l'automatisation de la ligne 13 est lancée, les RER nouvelle génération arrivent sur les lignes E et D. Tramways et métros sont également concernés avec la mise en service de matériel dernier cri sur les lignes 4, 11 et 14, sur le tram T4 et surtout sur le T1, dont les trams ont été exploité pendant plus de 30 ans. 2 nouvelles lignes de tramways viendront aussi renforcer le réseau d'Île-de-France Mobilités : le T10 entre Croix de Berny et Clamart Jardin-Parisien, et le T12, de Massy à Évry.

Le budget 2023 finance l'amélioration du service aux personnes en situation de handicap, avec la réduction des tarifs du PAM, qui passeront dans toute la région à 2 € pour les trajets de moins de 15 km.

Enfin, Île-de-France Mobilités poursuit énergiquement la transition écologique : 33% de nos bus sont déjà propres. L'objectif est qu'ils soient 100% propres dans les zones denses dès 2025 et en 2029 partout en Île-de-France.

## **Contacts presse:**

Amélie Lange : amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr – <u>01 82 53 80 90</u> – <u>07 60 10 95 05</u> Sébastien Mabille : sebastien.mabille@iledefrance-mobilites.fr – 01 47 53 28 42 – 06 15 39 21 58

www.iledefrance-mobilites.fr/presse









